

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC MACON, 9 PLACE DE LA BARRE 71000 MACON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

M Matthieu CHAMPY, représentant de la société KMMC S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 74 IMPASSE DES HORTENSIAIS 01750 REPLONGES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Matthieu CHAMPY	60	60 €
Mme Kytie MAZUIR	40	40 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 août 2026

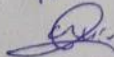
Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



lu et approuvé



La banque

(Cachet et signature)

CIC LYONNAISE DE BANQUE
9, Place de la Barre
71000 MACON
Tél. 03 85 23 90 38 (appel local non surtaxé)

